



Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 3 juin 2024 à 16.30 heures** au centre culturel « a Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

6-2024-01 Propositions de réaffectation des instituteurs dans l'enseignement fondamental.

Séance publique

6-2024-02 Approbation de l'organisation scolaire provisoire 2024/2025.

6-2024-03 État des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2023.

PAP nouveau quartier concernant des fonds situés à Mompach, au lieu-dit « Lewesch Strooss » :

- 6-2024-04
1. Adoption du projet d'aménagement particulier.
 2. Décision sur la cession des fonds et sur la cession des logements abordables.

Approbation de projets et devis :

- 6-2024-05
1. Renouvellement du terrain synthétique dans la Rue Neuve à Rosport.
 2. Construction de cavurnes funéraires au cimetière à Rosport.
 3. Construction de cavurnes funéraires au cimetière à Herborn.
 4. Acquisition de mobilier pour les besoins de la Maison Relais.

Transactions immobilières :

- 6-2024-06
1. Approbation de plusieurs compromis de vente concernant l'acquisition d'emprises dans le cadre du redressement du CR139 de Lellig vers Herborn.
 2. Approbation de plusieurs compromis de vente concernant l'acquisition d'emprises dans le cadre de travaux réalisés dans l'intérêt du renforcement des épaules et de reprofilage au « Pafebiërg » à Dickweiler.
 3. Approbation d'un compromis de vente concernant l'acquisition de deux parcelles sises à Born, au lieu-dit « Unter dem Salzwasser ».
 4. Approbation d'un compromis de vente concernant l'acquisition de plusieurs parcelles sises à Born, Boursdorf, Dickweiler et Girst.

Budget / Comptabilité :

6-2024-07 Vote de plusieurs crédits nouveaux et d'un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2024.

6-2024-08 Approbation de plusieurs décomptes de travaux extraordinaires.

6-2024-09 Approbation de l'organigramme actualisé des salariés à tâche manuelle au service technique de la Commune de Rosport-Mompach, version juin 2024.

Décisions concernant l'exercice du droit de préemption :

- 6-2024-10
1. Parcelles cadastrales n° 334/2442 et 334/2443 sises à Osweiler, au lieu-dit « Op Bunsak ».
 2. Parcelle cadastrale n° 808/8344 sise à Rosport, au lieu-dit « Rue Giesenbour ».
 3. Parcelle cadastrale n° 101/813 sise à Boursdorf, au lieu-dit « Beim lechternacher Wee ».

- 6-2024-11 Approbation de l'avenant n° 8 au règlement de circulation.
- 6-2024-12 Adoption du règlement de circulation à l'occasion de l'édition 2024 du « Autofraie Sauerpark ».
- 6-2024-13 Approbation d'un avenant à plusieurs contrats de mise à disposition de logements pour l'hébergement de réfugiés ukrainiens.
- 6-2024-14 Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
- 6-2024-15 Allocation de subsides extraordinaires.
- 6-2024-16 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 6-2024-17 Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rospert, le 24 mai 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT

Le secrétaire,
Patrick HEINEN

